

POUR UN EMPLOI AGRICOLE DE QUALITÉ

CLÉS POUR ÉVITER LES COUPS DE CHALEUR AU LONG DU TRAVAIL DANS LES CHAMPS

CAMPAGNE ÉTATIQUE DE PROMOTION DE L'ÉGALITÉ EN CE QUI CONCERNE LE TRAITEMENT
ET DE NON DISCRIMINATION DANS LE DOMAINE DU TRAVAIL DU SECTEUR AGRICOLE



www.coag.org/unempleoagrariodecalidad



L'agriculture et l'élevage figurent parmi les secteurs les plus vulnérables face à la chaleur. Les températures élevées peuvent constituer un risque pour la santé des travailleurs et des travailleuses, en particulier pour ceux faisant partie de certains groupes à risque.

**Plus l'âge et le surpoids sont importants,
plus le risque est élevé.**



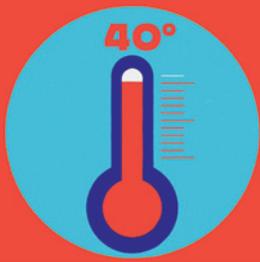
Nous, agriculteurs et les agricultrices membres de COAG, allons vous expliquer en quoi consiste un coup de chaleur et comment l'éviter.

L'excès de chaleur dans le corps peut se manifester de différentes manières, la plus grave étant le coup de chaleur, qui peut même s'avérer mortel.



COMMENT SE MANIFESTE ET
QUELS SONT LES SYMPTÔMES D'UN
COUP DE CHALEUR

Connaître ses symptômes, savoir comment agir lorsqu'il survient et adopter des mesures préventives, est essentiel pour éviter de mettre en danger notre santé et celle des travailleurs.



Le coup de chaleur survient lorsque la température corporelle augmente rapidement, et que vous n'arrivez pas à la faire baisser.

Il peut être mortel s'il endommage le cerveau et d'autres organes vitaux.

LA PREMIÈRE MESURE DE PRÉVENTION CONSISTE À DÉTECTER LE COUP DE CHALEUR LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE.

VOUS DEVEZ EN CONNAÎTRE LES SYMPTÔMES.

CONVULSIONS
TEMPÉRATURE 40 °C
TACHYCARDIE
NAUSÉES ET VOMISSEMENTS
MAL DE TÊTE
CONFUSION
RESPIRATION RAPIDE
PERTE DE CONSCIENCE
PUPILLES DILATÉES



Température interne supérieure à 40,6 °C
Tachycardie.
Respiration rapide.
Mal de tête.
Nausées et vomissements.

Peau sèche et chaude. Absence de transpiration.



État de confusion et convulsions
Perte de conscience
Pupilles dilatées.

QUE FAIRE FACE À UN COUP DE CHALEUR ?



En présence de l'un ou l'autre de ces symptômes, la première chose à faire est de retirer la personne de toute exposition à la chaleur et composer le numéro d'appel d'urgence : 112



Placer la personne dans un endroit frais et aéré.



Retirez-lui tout vêtement inutile et ventilez-la pour abaisser sa température corporelle.



Rafrâchissez sa peau en lui appliquant des compresses froides sur la tête. Rafrâchissez sa peau en lui appliquant des compresses froides sur la tête.



POSITION LATÉRALE DE SÉCURITÉ

Si la personne est inconsciente, elle doit être placée en position latérale de sécurité. N'essayez pas de contenir les convulsions de la personne blessée, au cas où celle-ci en aurait. Veillez à toujours reposer la tête de la personne blessée sur quelque chose de mou, afin de la protéger.

MESURES PRÉVENTIVES

Pour éviter toute exposition professionnelle dangereuse pour la santé, nous devons mettre en pratique certaines mesures préventives, avant de commencer à travailler et également pendant le déroulement du travail.

AVANT DE COMMENCER LE TRAVAIL



Consultez les prévisions météorologiques.



Portez des vêtements amples, en tissus légers et de couleurs claires. Protégez votre tête à l'aide d'une casquette ou d'un chapeau.



Prévoyez des zones ombragées, pour les temps de repos.



Privilégiez le travail d'équipe pour permettre que les travailleurs/euses se surveillent mutuellement.

DURANT LE TRAVAIL



Buvez fréquemment de l'eau fraîche.



Prévoyez de mettre en œuvre les tâches les plus lourdes durant les heures où il fait moins chaud.

Augmentez la fréquence de pauses de courtes durées.



Alterminez les affectations de tâches pour limiter les expositions continues au soleil.

LE TRAVAILLEUR A BESOIN D'UNE PÉRIODE DE 7 À 15 JOURS POUR S'ACCLIMATER À LA CHALEUR.

Durant cette période, il est conseillé qu'il boive 1 gramme de sel dans chaque litre d'eau.



IL EST DE L'OBLIGATION DE L'EMPLOYEUR D'INFORMER LES TRAVAILLEURS DES RISQUES ET DES MESURES PRÉVENTIVES EN RAPPORT AVEC L'EXCÈS DE CHALEUR.



POUR UN EMPLOI AGRICOLE DE QUALITÉ



Prévenir les coups de chaleur



Éviter le stress à cause du froid



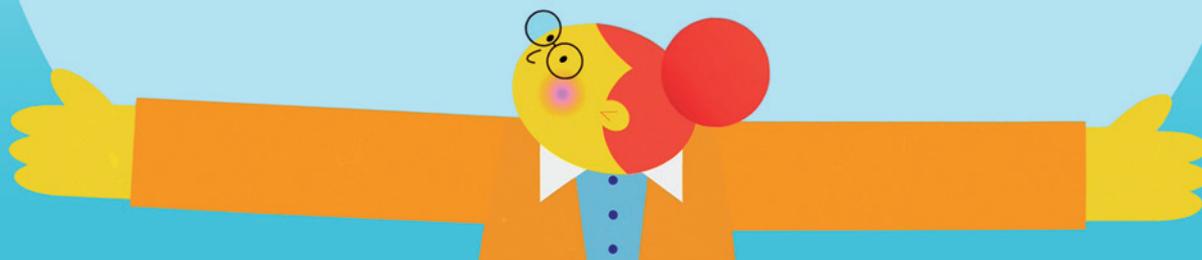
Informer des risques selon les tâches



Tolérance 0 avec le travail irrégulier



Tolérance 0 avec le harcèlement sexuel au travail



CAMPAGNE ÉTATIQUE DE PROMOTION DE L'ÉGALITÉ EN CE QUI CONCERNE LE TRAITEMENT ET DE NON DISCRIMINATION DANS LE DOMAINE PROFESSIONNEL DU SECTEUR AGRICOLE

PLUS D'INFORMATION DE LA CAMPAGNE SUR :
www.coag.org/unempleoagrariodecalidad

